



DESCRIPTION

Petit poisson mesurant entre 10 et 15 centimètres, le Chabot se reconnaît facilement à sa tête large et aplatie qui lui donne une forme de massue. Les nageoires sont de grande taille et épineuses.

Les minuscules écailles ne sont pratiquement pas visibles. Sa couleur est brune avec des barres transversales foncées, et son flanc présente une ligne latérale bien marquée.

BIOLOGIE

■ Comportement

Le Chabot n'est pas un très bon nageur. Territorial, il passe ses journées caché sous les pierres ou dans les herbiers aspirant les proies qui passent à proximité. Plus actif tôt le matin ou en soirée, il se déplace alors plus volontiers en quête de larves d'insectes, d'œufs ou d'alevins de poissons.

■ Reproduction

Sa période de reproduction s'étale de mars à avril. La femelle colle une grappe d'une centaine d'œufs au plafond de l'abri qu'aura choisi le mâle. Celui-ci assurera la surveillance de la précieuse ponte jusqu'à l'éclosion.

■ Habitat

Le Chabot affectionne les petits cours d'eau diversifiés de tête de bassin présentant du gravier, des blocs de pierres, des sous berges et des groupements de végétaux aquatiques. C'est un compagnon habituel de la Truite fario.

Remarque

Les cours d'eau sur grès des Vosges du Nord, caractérisés par leur fonds sablonneux, ne représentent pas le milieu de vie typique du Chabot. Cependant les populations qui s'y développent malgré ces conditions sont d'un grand intérêt.



Large bouche qui permet l'aspiration des proies



Le Chabot colonise des cours d'eau de taille variable sur le site, mais présentant toujours un lit mineur naturel et diversifié

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

En Europe : il est présent dans la majeure partie de l'Europe

En France : il est présent sur l'ensemble des cours d'eau de tête de bassin en bon état

Sur les sites Natura 2000 : on le trouve potentiellement sur l'ensemble des cours d'eau, mais les populations peuvent être menacées sur certaines portions



- espèce bien représentée
- espèce faiblement représentée

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

- Une bonne qualité d'eau
- Des fonds présentant une alternance de sable et de gravier
- Un cours d'eau naturel et diversifié à courant fort

MENACES

- La pollution de l'eau, agricole et domestique
- Les barrages et étangs, qui empêchent la libre circulation des individus, isolent les populations et détériorent la qualité du milieu physique et de l'eau
- Les recalibrages, curages et rectifications de la rivière
- Les plantations de résineux en bordure de cours d'eau

MESURES DE GESTION FAVORABLES

- Réhabiliter les cours d'eau pollués et/ou artificialisés
- Proscrire les curages qui banalisent les milieux
- Lutter contre l'implantation de nouveaux étangs et réduire l'impact des étangs existants (ex : contournement, réduction du débit prélevé)
- Supprimer les plantations de résineux en bordure de cours d'eau

STATUT DE PROTECTION DE L'ESPÈCE

Annexe II	Annexe IV	Annexe V	National	Régional
■			■	



Les cours d'eau bien conservés abritent de très belles populations de Chabot



Les seuils, les barrages, ou autres ouvrages hydrauliques empêchent la libre circulation du Chabot et menacent certaines populations

Directive habitats

Annexe II : espèce dont l'habitat est à protéger par la mise en place de sites Natura 2000

Annexe IV : espèce à protéger strictement même hors site Natura 2000

Annexe V : espèce dont le prélèvement doit être contrôlé

Crédits photographiques :
Éric BRUA (SYCOPARC)

Réalisé avec le soutien financier du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable